

Aux Membres du Conseil Communautaire

Objet : Convocation au Conseil Communautaire / **Envoi 1 des pièces budgétaires par mail**

Réf. : SB-Conseil01

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion d'un Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 12 février 2026 à 19h00

**dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Valois
62, rue de Soissons à Crépy-en-Valois**

L'ordre du jour est actuellement en cours de finalisation, et fera l'objet d'un envoi dans le courant de la semaine prochaine accompagné des projets de délibérations, dans le respect du délai de convocation des 5 jours habituels.

Toutefois, la CCPV ayant opté pour le référentiel M57, l'article L. 5217-10-4 du CGCT prévoit que le Président est tenu de communiquer le projet de budget aux membres de l'assemblée 12 jours calendaires au moins avant le vote du Budget Primitif.

Vous trouverez donc en pièces jointes les projets de délibérations qui concernent le vote prévu du Budget Primitif et des Budgets Annexes, lors de la séance du 12 février 2026.

I- Délibérations :

1. Budget Primitif 2026 - CCPV (n°8)
2. Approbation des taux de fiscalité 2026 (n°9)
3. Affectation des résultats 2025 au BP 2026 (n°10)
4. Budget Annexe 2026 de l'Office du Tourisme (n°16)
5. Budget Annexe 2026 de Danse et Musique en Valois (n°21)
6. Budget Annexe 2026 du SPANC (n°23)
7. Budget Annexe 2026 de l'Eau Potable (n°25)
8. Affectation des résultats 2025 au BA 2026 de l'Eau Potable (n°26)
9. Budget Annexe 2026 du Bâtiment Industriel Locatif (n°29)
10. Budget Annexe 2026 de la ZAEI de Crépy en Valois (n°31)
11. Budget Annexe 2026 de la ZAEI Silly Plessis (n°33)

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes dévoués sentiments.

Didier DOUCET
Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

